

## Call for tenders' details

Title: 06B30/2015/M034 - Hire of defibrillators for European Parliament buildings in Brussels, Luxembourg and Strasbourg.

Start date: 13/11/2015

Time limit for receipt of tenders: 18/01/2016

Contracting authority: European Parliament, DG Infrastructure and Logistics (INLO)

Status: Closed

## Call for tenders question list

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
1	02/12/2015 11:05	02/12/2015 15:11	Marque Philips	Étant donné qu'une compatibilité du défibrillateur avec l'appareil Philips MRX est exigée, et ce sans adaptateur, la marque Philips est-elle imposée ?	<b>02/12/2015</b> Aucune marque déterminée n'est exigée, toutefois la compatibilité telle qu'elle est décrite dans le cahier des charges doit être assurée, comme c'est actuellement le cas avec les appareils Philips FR2 avec des Patch multifonction Philips M3713A.
2	04/12/2015 08:37	04/12/2015 08:38	Localisation des armoires	Nous constatons qu'il n'est pas mentionné si l'ensemble des installations seront extérieures ou s'il s'agit également d'installations intérieures. En effet, cet élément est très important afin de déterminer si toutes les armoires doivent être munies d'un chauffage (nécessaire pour une installation extérieure).	<b>04/12/2015</b> Toutes les armoires sont prévues à l'intérieur.

## Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
3	29/12/2015 10:19	04/01/2016 14:22	Recharge	Le DAE doit se recharger automatiquement en vue d'un second choc, et ainsi de suite jusqu'à un total de 3 chocs successifs. Or, les normes ERC en vigueur exigent entre chaque choc une période de 2 minutes de RCP. A quelles normes vous référez vous?	<b>04/01/2016</b> L'exigence en question ne résulte pas de l'application d'une norme, mais elle est imposée comme une caractéristique technique souhaitée que les modèles proposés doivent respecter.
4	29/12/2015 10:37	04/01/2016 14:24	Entretien, maintenance	Les consommables (piles, électrodes, etc) peuvent-ils être facturés séparément ?	<b>04/01/2016</b> Non, le remplacement nécessaire des consommables doit être compris dans le prix forfaitaire de location.
5	04/01/2016 14:51	04/01/2016 14:52	Deux offres	Pourriez-vous me confirmer la possibilité de participer avec deux défibrillateurs de marques différentes sous un même nom de société. Nous vous remettrions donc deux dossiers différents.	<b>04/01/2016</b> Oui, il vous est possible de présenter plusieurs offres. Toutefois, étant donné que le seul critère d'attribution du marché est le prix, c'est en tout cas la solution la moins chère parmi les offres techniquement conformes qui sera retenue.

## Call for tenders questions summary

#	Submission date	Publication date	Question subject	Question	Answer
6	06/01/2016 11:41	06/01/2016 11:42	Marque Philips	Le cahier technique spécifie l'obligation d'une compatibilité sans adaptateur avec le MRX2. Les fabricants sont propriétaires des "fiches" de connexions entre les électrodes et l'appareil, il n'existe pas de norme pour cela. C'est la raison de l'apparition d'adaptateur. Cette spécification est-elle obligatoire ? Si oui, ceci impose de fait la gamme Phillips, rendant le marché très fermé.	<b>06/01/2016</b> La compatibilité sans adaptateur est exigée pour des raisons opérationnelles. Nous acceptons que ceci peut résulter dans une limitation de la gamme.
7	15/01/2016 09:54	15/01/2016 09:55	FR3	Le FR2 n'étant plus produit depuis un grand nombre d'années, pouvons-nous en conclure que le FR3 est souhaité ?	<b>15/01/2016</b> Le modèle FR3 ne serait pas adapté au besoin, puisqu'il est destiné aux professionnels. Par contre, selon nos informations, le modèle FRX serait bien adapté au besoin tel qu'il est défini dans le cahier des charges.